

#### INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Part: C - ISIN: FR0010176487

# EDMOND DE ROTHSCHILD EURO LEADERS

(EdR Euro Leaders)

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

#### **OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

**Objectif de Gestion :** L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance par une exposition sur les marchés actions majoritairement de la zone euro en sélectionnant discrétionnairement des valeurs dans un univers d'investissement comparable à l'indice MSCI EMU.

Indicateur de référence : MSCI EMU (NR), dividendes nets réinvestis

**Politique d'investissement :** L'OPCVM opère une gestion active de « stock-picking » d'actions cotées sur un univers de valeurs majoritairement de la zone Euro.

L'utilisation de rapports d'analystes externes a pour but d'aider le gérant à orienter sa propre recherche sur un nombre réduit de titres inclus dans l'univers d'investissement. Le choix des analystes externes fait également l'objet d'un processus de sélection défini par la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé à hauteur de 75% au minimum en actions européennes, dont au minimum 65% d'actions de la zone Euro. L'ensemble des actions en dehors de la zone Euro ne dépassera pas 10% de l'actif net. Le portefeuille vise à répondre en permanence aux règles d'éligibilité au PEA. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, dans le but de dynamisation ou de protection de la performance, l'OPCVM pourra investir sur des obligations convertibles émises par des entités de la zone Euro dans la limite de 25% maximum de l'actif net ou européennes hors zone Euro dans la limite de 10%.

Ces obligations convertibles, sans restriction de duration, seront choisies parmi des émissions privées notées « Investment Grade », ou publiques et assimilées, et sont sélectionnées en fonction de leur rendement attendu et de leur corrélation avec les actions sous-jacentes.

Dans la limite d'une fois l'actif net, l'OPCVM pourra intervenir sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré.

L'exposition au risque de change restera limitée à 10% de l'actif net.

Classification AMF: Actions des pays de la zone euro Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,					A risque plus élevé,			
rendement potentiellement plus faible					rendement potentiellement plus élev			
	1	2	3	4	5	6	7	

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

#### Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

#### **FRAIS**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais nonctuels prélevés avant ou après investissement

i iaio poi	iotable projected availt ou apred invocated inter-
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année\*

Frais courants Part C	2,20 %	
-----------------------	--------	--

Frais prélevés par le fonds dans certaines circon
---

	r rais preieves par le fortas dans certaines en constances	,
	Commission de performance**	
	Méthode: 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur	0,14 %
	de référence MSCI EMU (NR)	
- 1		i .

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

\*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Décembre 2016

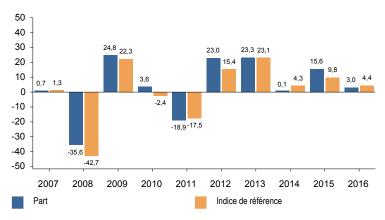
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

\*\* Le chiffre indiqué correspond à la commission de performance mise en paiement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

#### **PERFORMANCES PASSEES**

Performances annuelles passées de Edmond de Rothschild Euro Leaders Part C en Euro (en %)



Création de la part : Janvier 1981

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis pour la part et pour l'indice.

Les performances affichées avant le 01/06/2010 ont été réalisées avec une stratégie d'investissement différente.

Téléphone: 00 33 1 40 17 25 25

e-mail: info@edram.fr

- A : Jusqu'au 01/06/2010 l'indice de référence était CAC 40 INDEX
- B : Jusqu'au 18/02/2013 l'indice de référence était MSCI EMU (PI)
- C : Depuis le 19/02/2013 l'indice de référence est MSCI EMU (NR)

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)

Fiscalité:

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. (Eligible au PEA)

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite

envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet <a href="https://www.edram.fr">www.edram.fr</a>.

Des informations détaillées espectages le politique de rémunération de la rémunération de la

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <a href="http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management">http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management</a>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

## EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

 Allemagne/Autriche
 Amérique Latine
 Asie
 Espagne

 00 49 6 92 44 33 02 00
 00 56 2 598 99 00
 00 852 39 26 52 88
 00 34 9 17 89 32 20

 info@edram.de
 info@edram.cl
 info@edram.hk
 info@edram.es

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/02/2017.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".